



FORMATION CONTINUE 2026

E LEARNING

DROIT PUBLIC

MAITRISER LES FONDAMENTAUX DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Du 5 juin au 31 décembre 2026

Durée : 3h00

Formation proposée par LegalFamily en collaboration avec :

Me Cédric VIAL

Avocat

Barreau de Lyon

150€ la séance

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité d'avoir acquis les réflexes opérationnels du droit de la commande publique pour conseiller leurs clients à chaque étape, de la définition du besoin à l'attribution du marché, et de sécuriser leurs procédures dès le 1^{er} euro.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I – Maîtriser les principes fondamentaux de la commande publique

II – Distinguer les types de contrats publics

III – Maîtriser les marchés publics de travaux, fournitures et services

IV – Structurer les accords-cadres

V – Organiser le marché : allotissement, tranches et PSE

VI – Sécuriser les marchés globaux

VII – Exploiter les procédures adaptées : gré à gré et MAPA

VIII – Mener les procédures formalisées

IX – Arbitrer entre procédures et types de marchés

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, supports téléchargeables, tutoriels (lecture commentée d'un bilan, d'un compte de résultat, analyse de bilans originaux...).

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas.

Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation. Un score de 70% est requis pour la délivrance de l'attestation CNB.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence et suivi des apprenants : *La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.*

Conditions générales de vente : *Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.*

Modalités d'assistance : *Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / marion.sourd@legalfamily.fr)*

Accès aux personnes en situation de handicap : *Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap Me Marion Sourd, (marion.sourd@legalfamily.fr).*